

Réunion à la mairie par rapport au devenir du Prêt aux enseignants

Mardi 28 mai 2019

Présents : Marc Chassaubéné (adjoint à la culture), Sophie Dieterich (CGT Territoriaux), Claire Faure-Zechel (bibliothécaire affectée depuis plusieurs années au prêt enseignants), Françoise Pavie et Françoise Teyssier (SGEN-CFDT), Mathilde Point (SE-UNSA), Myriam Garcia (Sud-éducation), Jean Perbet (Snuipp-FSU)

Excusés : Julien Pérez et Thierry Tillon (CGT enseignants et Territoriaux)

Cette réunion fait suite à notre mobilisation depuis un an et demi et était attendue depuis **notre dernière entrevue du 28 novembre 2018** où nous avons exposé plusieurs éléments et restions en attente des réponses des responsables municipaux.

Nous avons demandé d'étudier la possibilité de maintenir ou créer un poste de bibliothécaire pour un maintien du prêt tel qu'il existait. La réponse de la municipalité est négative. Nous nous interrogeons toutefois sur les choix politiques et budgétaires. Nous aimerions savoir ce qu'est devenu l'argent attribué aux « études » telles qu'elles existaient l'an dernier par exemple. Le système « CLAS » mis en place cette année a été très peu investi et les économies réalisées doivent être conséquentes. **Nous souhaiterions un bilan précis lors de notre prochaine rencontre du mercredi 3 juillet.**

Du coup, nous avons proposé d'autres solutions pour qu'un prêt enseignant réfléchi et de qualité puisse exister tout de même avec les moyens à notre disposition. A ce sujet, nous avons suggéré à la **mairie de prendre contact avec la direction académique afin de demander des moyens humains pour aider au fonctionnement du prêt et du soutien pour l'élaboration de « mallettes »** telles qu'elles peuvent exister en circonscriptions (mallettes de lectures suivies, thématiques, par auteurs, etc).

En février 2019, les responsables municipaux ont pu évoquer cette question avec l'adjoint au DASEN de la Loire et la rectrice. **Le 8 avril, un courrier a été transmis à la mairie de la part de la rectrice et de l'IA disant que la direction académique était favorable à recevoir le fond de livres, à l'analyser, à prêter son expertise...pour une répartition de ce fond dans les écoles qui serait géré via un logiciel spécialisé.**

Les enseignants sont surpris de ces réunions alors que des audiences à ce sujet ont été demandées à l'IA et qu'ils n'ont obtenu aucune réponse.

Nous avons été unanimes à refuser cette proposition de dispatchage dans les écoles. Solution qui nous semble très difficile à mettre en œuvre. Les écoles stéphanoises manquent cruellement d'espaces et ne possèdent plus de BCD. Enfin, comment récupérer les livres dans les différentes écoles ? à quel moment ? Les bibliothécaires et enseignants sont attachés à l'idée d'une bibliothèque collective, commune à tous. Toutefois, nous retenons avec attention la proposition de nous prêter une expertise afin d'analyser le fond de livres existants.

Notre proposition est la suivante :

La mairie reprend contact avec la direction académique et le rectorat afin de demander que des « experts » puissent analyser le fond et aider à la confection de mallettes. Ce pourrait être par exemple une mission attribuée à des conseillers pédagogiques ou des PEMF (dont nous savons par ailleurs qu'ils ont

déjà des emplois du temps bien chargés !). **Cette confection de mallettes pourrait avoir lieu par exemple pendant les mois de septembre et octobre 2019, à raison de trois heures les mercredis matins.** On pourrait aussi imaginer que des remplaçants ou du personnel non affecté en début d'année puisse prêter main forte à la réalisation de ces mallettes. Nous sollicitons la direction académique pour **demander aux conseillers pédagogiques un état des lieux des prêts de mallettes des circonscriptions.** Relancer ce prêt qui nous semble-t-il est un peu en perdition. Analyser les besoins.

Nos syndicats enseignants pourraient également solliciter les collègues enseignants à venir prêter un peu de leur temps sur la base du volontariat et sous les conseils des « experts » que l'on nous a promis. **Attention !** Ce n'est pas aux « bénévoles » d'organiser ce travail. Nous ne pouvons pas compter sur cette mobilisation « à priori » et sans garantie de pilotage par la municipalité et l'IA. Mais si ce « pilotage » se réalise, nous pourrions en informer les collègues qui pourraient s'ils le souhaitent venir faire de la « manutention ».

Marc Chassaubéné s'est engagé à prendre contact avec la direction académique et la rectrice en réponse à leur courrier du 8 avril et à leur faire une demande plus précise. Nous sollicitons également la présence de quelqu'un de la direction académique lors de notre réunion du 3 juillet afin de pouvoir mettre en œuvre rapidement à la rentrée l'organisation de cette confection de mallettes.

Ce travail nécessite néanmoins la présence de personnel des médiathèques de Saint-Etienne. Nous ne souhaitons pas surcharger le travail des bibliothécaires qui restent toutefois très attachés au prêt enseignant et aux possibilités qu'il offre aux élèves de nos classes et à leurs enseignants. **Il a été donc demandé qu'un ou plusieurs contractuels puissent être embauchés afin de permettre la présence de bibliothécaires lors de la réalisation de ces mallettes.**

Ces mallettes pourraient être répertoriées et empruntées après réservation directement au local de prêt dans la médiathèque de Tarentaise. Un travail logistique sera nécessaire.

Monsieur Chassaubéné nous redit qu'en l'état actuel des choses, il ne peut y avoir un budget attribué à l'entretien et au renouvellement de ce fond. Ce qui signifie que le contenu des mallettes et leur entretien seraient sous la responsabilité des enseignants emprunteurs eux-mêmes (comme pour les mallettes de circonscription)

Sophie Dieterich rappelle qu'une des raisons de la fermeture du prêt était que 40% des usagers n'étaient pas stéphanois. **Malgré la fermeture du prêt tel qu'il existait et tous les changements, le nombre d'enseignants inscrits au PE est en légère hausse. Le besoin existe donc !**

La quantité des livres empruntés est également en hausse, mais nous souhaiterions y ajouter un intérêt pédagogique en lien avec des projets de classe précis. A l'heure actuelle, les emprunts sont essentiellement liés aux visites de classes où chaque élève emprunte deux ou trois livres de leur choix. Nous souhaitons qu'en plus, une offre qualitative soit proposée grâce à la **confection de ces mallettes tout en conservant un fonds de livres en réserve du prêt enseignant et empruntable dans les diverses autres médiathèques.-**

Nous avons un autre rendez-vous le mercredi 3 juillet afin d'opérationnaliser ce système d'emprunt.